

BULLETIN D'INFOS

PAYS BEAUME - DROBIE

Janvier 2023

En hommage au photographe ardéchois Matthieu DUPONT
Sentier des Lauzes - Saint-Mélany © Matthieu DUPONT

REPORTAGES

P. 4

- Une matinée à la crèche
- Une nuit avec les ripeurs

DOSSIERS

P. 8

- Transition énergétique et écologique
- Travaux et aménagements

P. 11

RÉTROSPECTIVE

Ce qu'il s'est passé en 2022

P. 22

INFORMATIONS

En CÉVENNES D'ARDÈCHE

134, Montée de la Chastelanne - 07260 Joyeuse

RIBES - ROCLES - PAYZAC - JOYEUSE - VERNON - LABOULE - ROSIÈRES - SABLIERES - FAUGÈRES - DOMPNAC - VALGORGE
ST MÉLANY - BEAUMONT - PLANZOLLES - LABLACHÈRE - LOUBARESSÉ - CHANDOLAS - ST ANDRÉ LACHAMP - ST GENEST DE BEAUZON



PAYS
BEAUME
DROBIE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

p.3 LE BUDGET

p.4 REPORTAGES

- Une journée à la crèche « Milles pattes »
- Une nuit avec les ripeurs

p.8 DOSSIERS

- Transition énergétique et écologique
- Travaux et aménagement

p.11 RÉTROSPECTIVE

Ce qu'il s'est passé en 2022

p.22 INFORMATIONS



Edito

279,90 km², 19 communes, 9150 habitants permanents, des paysages à couper le souffle, voilà le territoire de notre Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie.

Trop souvent considérée invisible aux yeux de la population, la Communauté de communes assure au quotidien ses missions de service public pour le territoire du Pays Beaume-Drobie : collecte des déchets ménagers, service Enfance Jeunesse, soutien à l'économie locale, culture et patrimoine, urbanisme, SPANC, tourisme, mobilité, équipements sportifs, transition écologique, etc.

Nous avons appris à nous connaître et à travailler ensemble. La motivation des élus et du personnel communautaire est grande. Nous poursuivons nos réflexions afin de mettre en œuvre les projets qui doivent structurer le Pays Beaume-Drobie pour les prochaines années et restons à votre écoute afin d'améliorer votre vie quotidienne et permettre l'épanouissement de tous et toutes dans un cadre de vie préservé.

Je suis sûr qu'ensemble, nous ferons de ce territoire, avec à l'esprit la notion de développement durable, un bassin de vie plus dynamique malgré les contraintes imposées par la réalité du terrain. Il est important de s'y adapter, de ne pas subir, d'y être des acteurs et non des spectateurs et de défendre une ruralité vivante et attractive.

C'est avec un sentiment de joie et d'optimisme que je me joins aux élus du conseil communautaire et aux agents du Pays Beaume-Drobie pour vous adresser tous nos vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année !

Jean-Marc DEYDIER-BASTIDE,
Vice-Président en charge
des travaux, des bâtiments,
du SPANC et des réseaux

Pour lire le précédent
bulletin d'infos de
janvier 2022
Scannez ce
QR Code !

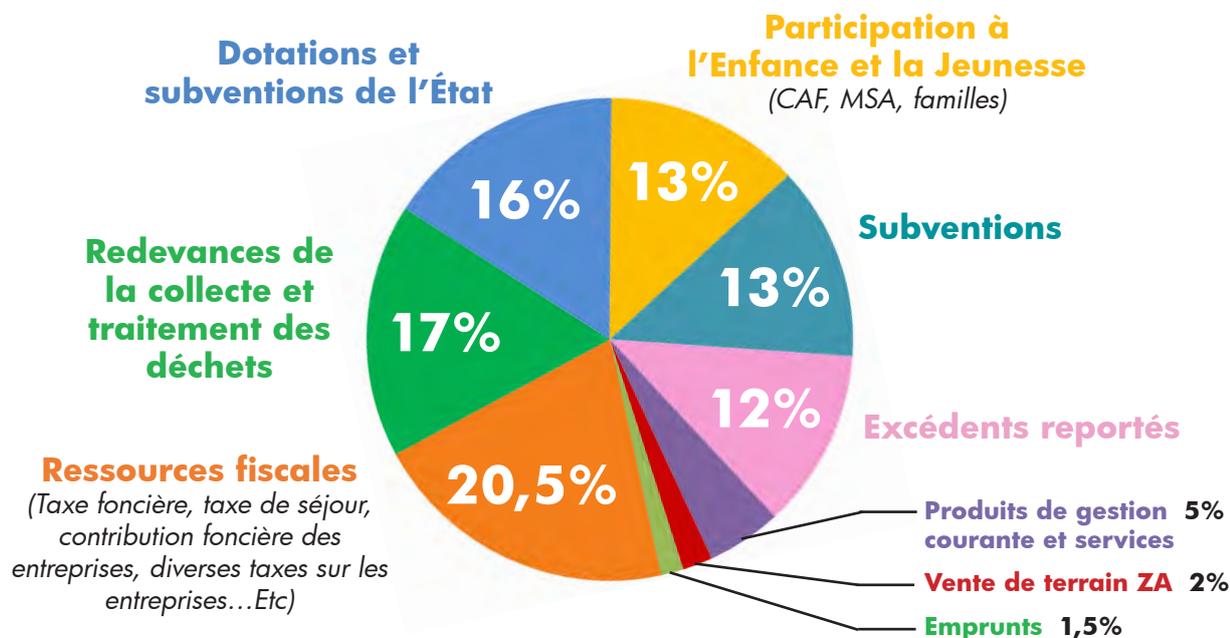




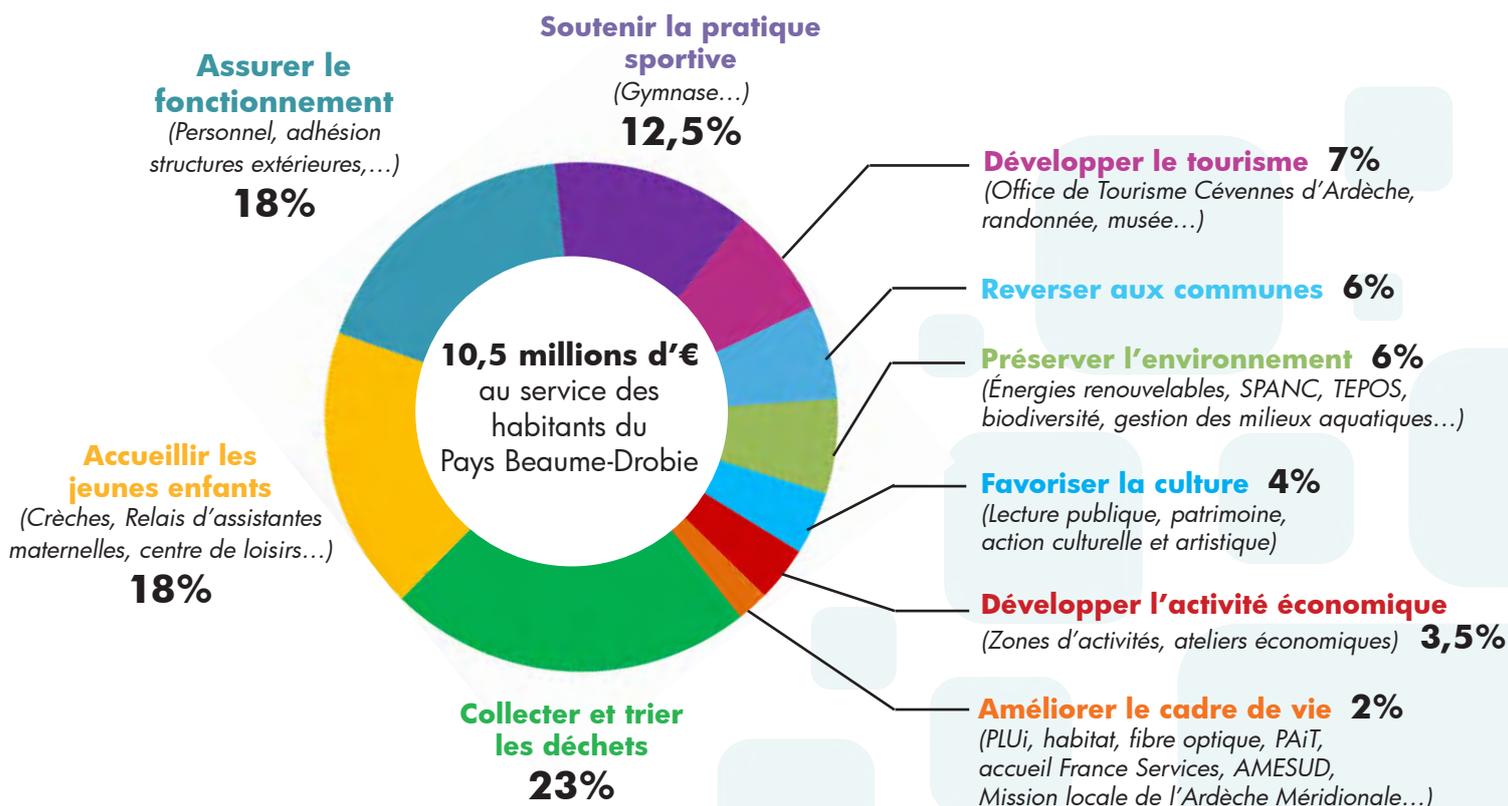
Le budget en bref

Pour assurer les dépenses nécessaires à la mise en oeuvre de ses compétences, la Communauté de communes perçoit différentes recettes. Pour l'année 2022, les recettes réellement encaissées sont de **10,5 millions d'euros** pour tous les budgets (budget général et budgets annexes tels que les déchets ménagers, le SPANC, les toitures photovoltaïques, les ateliers économiques et les zones d'activités économiques) et se répartissent ainsi (pourcentages arrondis) :

RECETTES réalisées en 2022



DÉPENSES réalisées en 2022





REPORTAGE

Une journée à la crèche « Mille-pattes »

Entrée de la crèche © CDC du Pays Beaume-Drobie



Bienvenue à la crèche !

Vous êtes un parent, une grand-mère, un oncle, une amie... et vous amenez ou récupérez un enfant dont vous avez la charge ? Suivez-nous, nous vous guidons durant une journée d'octobre 2022...

6h45 - C'est à une heure matinale que l'équipe de la crèche prépare l'arrivée des enfants : rangement, préparation des salles, des activités et des jouets, lessive (couches lavables, blouses, gants de toilette, bavoirs...).

7h - À partir de maintenant, le personnel de la crèche peut accueillir vos enfants. En entrant dans le sas, vous devrez enfiler des « surchaussures » avant d'entrer dans le hall pour ne pas salir le sol. Vous pourrez alors accéder sur votre droite aux 3 salles qui répartissent vos enfants selon leur évolution : une salle pour les petits, une salle pour les moyens et une dernière pour les grands.

Si vous choisissez d'aller à gauche, vous trouverez le bureau de la directrice. Infirmière de formation, c'est elle qui gère les protocoles d'hygiène et de santé et la prise en charge des enfants pour les soins. Son poste de directrice lui demande aussi de traiter la partie administrative (relations partenaires, inscriptions, facturation, protocole de protection des enfants... etc.). Elle s'occupe également des enfants, coordonne l'équipe et accueille les familles.

9h30 - La matinée sera différente selon les âges : les grands et les moyens s'amuse librement, font des activités sensorielles et de motricité (ex : pâtes à modeler, construction...) et parfois des intervenants extérieurs sont présents. Les enfants peuvent également jouer dehors dans la cour.



Jeux libres chez les moyens



Les petits suivent leur rythme. Ils peuvent jouer, dormir, manger... les professionnels sont là pour les accompagner. Pour les moyens, c'est une section de transition : certains seront déjà au rythme des grands alors que d'autres auront, par exemple, besoin de plus de sieste.

10h50 - Pour les grands et les moyens, un temps calme est proposé avant le repas de midi. Aujourd'hui, une auxiliaire de puériculture, leur raconte des histoires illustrées. C'est aussi le moment de se laver les mains, chacun à leur tour.



Temps calme chez les grands

Ensuite, les enfants s'installent pour le repas. La crèche propose des repas livrés par API pour les enfants âgés d'un an ou plus, lorsque leur alimentation est plus diversifiée. Pour les petits, ce sont les parents qui fournissent leurs repas.

11h - Aujourd'hui, un parent vient récupérer sa fille qu'il ne met que 2h par jour à la crèche pour l'habituer. Il demande à un auxiliaire de puériculture comment ça se passe : « Super, elle se sent bien et elle a même fait de l'escalade ! ». L'objectif de son papa est de la laisser de plus en plus longtemps afin de l'habituer au collectif progressivement.

11h50 - Fin du repas. Pour les petits, un temps libre pour digérer leur est proposé et certains vont dormir, chacun son rythme !

© CDC du Pays Beaume-Drobie

Pour les moyens et les grands, un temps calme est imposé afin de les préparer à la sieste. Les professionnels chantent, proposent des activités, lisent des histoires, câlinent ceux qui le souhaitent. Cependant, pour les moyens, les professionnels s'adaptent, certains dorment le matin.

12h15 - Les professionnels se chargent aussi du nettoyage des espace repas des trois salles et changent les enfants portant des couches.

13h - Il est l'heure d'aller dormir. Les moyens et les grands vont faire la sieste, tous en même temps. Une professionnelle reste avec eux tout le temps de la sieste. Les réveils des enfants sont variables, en moyenne à 14h45.



Repas des petits



Repas des grands



Section des moyens

Section des petits

15h30 - C'est l'heure du goûter, les enfants peuvent aussi jouer librement.

De 16h à 18h30 - C'est généralement le moment où vous venez chercher votre enfant. Les professionnels vous accueilleront avec plaisir et vous raconteront la journée de votre enfant.

A savoir avant d'inscrire votre enfant

- Pour inscrire votre enfant, contactez : le **Relais Petite Enfance (RPE)** (voir p.20) 06.70.68.05.07 - ram@pays-beaumedrobie.com
- **Coordonnées de la crèche :** 06.22.01.96.79 ou 04.75.89.80.81 millepattes@pays-beaumedrobie.com
- **Adresse :** 400 route de la Genette, Rosières
- **Horaires :** 7h à 18h30 du lundi au vendredi, toute l'année.
- La crèche a un agrément de **35 places**.
- Les enfants peuvent être inscrits de **2 mois 1/2 à 6 ans**.
- La crèche est un lieu où les enfants apprennent à grandir en **collectif**. Cela leur permet de se socialiser avant leur entrée à l'école, une demi-journée en juin de chaque année est d'ailleurs organisée pour visiter l'école de Rosières.
- L'entrée à la crèche est un moment important, il est bon de préparer votre enfant. Pour cela, toute l'équipe est là pour vous accompagner !

La crèche et son équipe

La crèche « Mille pattes » a été créée en 2004 sous un statut associatif. En 2017, suite à l'arrêt de l'association, la Communauté de communes a pris en charge la crèche dans le cadre de sa prise de compétence Enfance Jeunesse en janvier 2010.

L'équipe est constituée de 16 salariés (équivalents temps plein), aux profils professionnels très divers : auxiliaires de puériculture, CAP Petite Enfance, éducateurs spécialisés, animateur enfance ou d'éveil, infirmier, éducateur de jeunes enfants, agent de restauration et d'entretien.

L'équipe se réunit régulièrement lors des réunions et également lors de séances d'« Analyse de la pratique professionnelle » avec la supervision d'une psychologue, pour un temps d'échange et d'écoute bienveillant, qui permet d'améliorer les problématiques soulevées.



Cour de la crèche

Une pergola a été installée dans la cour de la crèche au printemps 2022 et a permis aux enfants de pouvoir s'aérer plus agréablement durant la canicule.

Les originalités de la crèche !

- **Activités proposées :** piñata, atelier pâtisserie, intervenants extérieurs (baby-gym, interventions muscées, etc.) et atelier du rien (c'est-à-dire qu'il n'y a rien dans la pièce, les enfants sont obligés d'inventer et d'interagir).
- Le **langage des signes** est utilisé par les professionnels pour communiquer avec les enfants.
- **Contes et lectures** sont proposés en partenariat avec les bibliothèques intercommunales et des intervenants viennent lors du Mois de la Créativité (voir p.18).
- **Des siestes à l'extérieur** (méthodes très utilisées dans les pays nordiques) sont possibles avec l'accord des parents.
- **La crèche s'engage dans le développement durable :** couches lavables, compost, panneaux photovoltaïques, récupération d'eau de pluie, produits naturels...



REPORTAGE

Une nuit avec les ripeurs



Cuisine du local technique



Vestiaires

Découvrons ensemble la collecte de nos déchets !

Devinette !

1. Vous ne pouvez les voir, que très tôt dans le noir,
2. D'aucune odeur, ils vous diront avoir peur,
3. D'une grande utilité, ils servent notre société,
4. Coûte que coûte, ils sillonnent nos routes !

Ce sont ? Les 7 ripeurs et chauffeurs ripeurs de la collectivité ! Nous vous invitons à les suivre le temps d'une nuit d'automne...

Les ripeurs travaillent de 4h à 11h du matin, du lundi au vendredi. Pour vous faire découvrir leur travail, nous les avons suivis au cours de l'une de leurs trois tournées quotidiennes. À savoir que les itinéraires de ces tournées sont différents chaque jour.

3h45 - C'est un petit-déjeuner très matinal qui attend les ripeurs. Nous les retrouvons au local technique de la Communauté de communes à Joyeuse. Une fois en tenue de travail, ils sortent leurs camions, déjà prêts à partir depuis la veille.

4h - Départ : par groupe de 2 ou 3, les chauffeurs ripeurs et ripeurs (du mot « riper » qui veut dire attraper un bac pour le mettre dans le lève-conteneur) partent pour leur tournée respective. Chaque chauffeur connaît au moins deux tournées afin de pouvoir alterner au besoin (lors des congés par exemple) et cela diversifie leur travail !

4h20 - Aujourd'hui, nous suivons la tournée d'Olivier PORTAL et Yamine BENIDER qui va à Joyeuse, Rosières et Lablachère. Nous commençons par la pharmacie du haut de Joyeuse pour ensuite descendre jusqu'à la Grand Font. Les tournées sont très différentes de par leur topographie mais aussi de par le nombre de bacs à vider. Une tournée en moyenne montagne jusqu'à Valgorge, par exemple, demandera bien plus de kilomètres mais bien moins de bacs à vider qu'une tournée en plaine.

Selon la tournée et les jours, ils ramassent soit les ordures ménagères des bacs verts, soit les emballages des bacs jaunes, soit les bacs bleus pour les cartons bruns.

4h33 - Nous sommes déjà à l'hôpital de Joyeuse. Olivier conduit, il est chauffeur-riper et Yamine est derrière comme riper. Olivier descend pour aider Yamine lorsqu'il y a plus d'un bac à vider sur une zone de dépôt.



Nous arrivons à Rosières, puis nous passons par la zone d'activités du Barrot, puis par la pépinière et enfin derrière la zone commerciale de Rosières.

Les ripeurs ne restent pas derrière sur le marche pied quand il y a trop de distance à parcourir entre 2 points de collecte ou que le camion roule sur une grande route pouvant être dangereuse.

5h43 - C'est le moment de faire le plein d'essence. Nous leur demandons si les horaires ne sont pas trop rudes pour eux, Yamine nous répond « Là où les horaires pourraient en embêter plus d'un, moi ça me plaît de pouvoir terminer tôt, je peux prendre des rendez-vous en pleine journée et aller voir ma famille ». Olivier confirme « C'est vrai que pour moi aussi ces horaires sont pratiques, ma compagne amène les enfants à l'école le matin, moi je vais les chercher le soir ! ».

6h - Le camion continue sa collecte dans les quartiers de Rosières. Le camion est ensuite obligé de retourner au magasin Carrefour à Joyeuse pour vider les bacs car le lieu était fermé plus tôt.



Benne en train d'être vidée au quai de transfert du SICTOBA

7h20 - Le jour commence à se lever et le camion se dirige vers Lablachère. « L'objectif est de terminer entre 7h30 et 8h15,



Levée du jour

© CDC du Pays Beaume-Drobie

Nettoyage du camion

© CDC du Pays Beaume-Drobie

après il est trop dangereux de circuler car il y a trop de voitures sur les routes », précise Olivier.

7h45 – La tournée de collecte étant terminée, il est maintenant temps de se diriger vers le quai de transfert du SICTOBA à Beaulieu, pour vider les bennes des camions.

8h15 - Retour au local technique à Joyeuse.

8h35 à 11h - Lavage et entretien des véhicules : graissage sur les endroits qui rouillent, vérifier les niveaux d'huile et de l'Adblue, entre autres. Ils font également le nettoyage et l'entretien des locaux.

11h – Les ripeurs terminent leur journée en allant prendre leur douche dans les vestiaires avant de rentrer chez eux.



UN SERVICE QUI ÉVOLUE

Depuis l'été 2020, le service « Déchets ménagers » a bien évolué. Philippe GONTIER a été élu vice-président en charge des déchets ménagers et Peter STERCKEMAN a été recruté comme responsable du pôle Environnement. Ils ont travaillé ensemble à la réorganisation du service, installé dans le bâtiment technique à Joyeuse depuis 2020, sur la route de Lablachère.

Ces nouveaux locaux ont permis de rassembler les salariés des ordures ménagères qui étaient répartis entre le siège à Joyeuse, la déchetterie et des locaux au centre de Lablachère. Cela a permis de créer un esprit d'équipe et de donner de meilleures conditions de travail aux chauffeurs, aux ripeurs et aux secrétaires et de pouvoir garer les camions de collecte à l'intérieur.

Par ailleurs, un **chef de collecte** a été nommé il y a deux ans, Jean Michel COUSTARY, parti depuis à la retraite et remplacé par Jérémy PERMEZEL. Ce dernier épaulé le responsable du service et permet de coordonner l'équipe de chauffeurs et ripeurs sur le terrain.

Comme s'ajoute, depuis janvier 2022, la collecte des bacs bleus pour les cartons bruns, **plus de personnel** a été recruté et plus de roulements sont possibles entre les tournées en montagne et les tournées en « plaine ». Cela permet aux équipes de changer de circuit, la pénibilité est donc plus équitable, les équipes sont moins fatiguées et la pose des congés est simplifiée. Aujourd'hui, il y a 5 chauffeurs-ripeurs (avant 4) et 2 ripeurs.

Concernant la **facturation**, Marion MOULIN est venue en renfort de Claudine RAOUX. Elles ont ensemble rattrapé un important retard cumulé sur le traitement des factures et ont remis à jour les fichiers des redevables. Aujourd'hui, les réclamations sont traitées en temps réel et la mensualisation débute pour cette nouvelle année 2023. Ce gain de temps a permis de retrouver les contribuables qui ne payaient pas et ainsi récupérer plus de financement. Trois nouveaux camions (à environ 180 000€ le camion) ont ainsi pu être achetés.

Le service a également mis un point d'honneur à une meilleure **communication**. Depuis 2 ans, un grand nombre de projets ont vu le jour :

- Les pages du site internet ont été mise à jour avec beaucoup de contenu supplémentaire, il est également possible de se déclarer à la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagère (REOM) directement en ligne sur le site.
- Un magazine annuel « Les infos de Monsieur Déchets » sort chaque automne depuis 2021.
- Une carte des lieux des conteneurs sur tout le territoire est disponible en ligne !

Prochainement, vous pourrez découvrir une petite vidéo sur la collecte des déchets et le tri !

Les ripeurs vous rappellent..

- Qu'il faut **jeter les emballages sans les emboîter et en vrac** (pas dans des sacs !) dans les bacs jaunes ! Sinon nous sommes obligés de les mettre dans les bacs verts.
- **Ne jetez pas des choses qui peuvent nous blesser** ainsi que le personnel qui trie vos déchets à MéTRIPolis (exemples déjà retrouvés : seringues, gravats, cadavres d'animaux, déchets radioactifs, amiantes, verre (il y a des bacs pour ça), etc.)
- N'oubliez pas « **le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas** » ! Limitez donc les achats emballés.
- Les **bacs bleus** sont spécialement conçus pour jeter vos **cartons bruns**, pensez à **les plier** !

L'ÉQUIPEMENT DU RIPEUR

© CDC du Pays Beaume-Drobie



Un camion-benne

Des gants

Des vêtements fluorescents

Des chaussures de sécurité



© CDC du Pays Beaume-Drobie

Pour en savoir plus sur la gestion des déchets, voir p.12 !



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

La Communauté de communes s'engage depuis plusieurs années dans la transition énergétique en lançant des projets permettant de tendre vers un horizon plus écologique et respectueux de l'environnement. Pour cela, elle participe, entre autres, à l'initiative « 4 pour 1000 » avec les agriculteurs du territoire et travaillons main dans la main avec les Communautés de communes des Gorges de l'Ardèche et du Pays des Vans en Cévennes dans le cadre du PAiT (Projet Alimentaire inter Territorial) et du TEPOS (Territoire à Énergie Positive).

Territoire à Énergie Positive (TEPOS)

Un programme de transition énergétique

Un « Territoire à Énergie Positive » est un « territoire qui s'engage dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale en réduisant les besoins d'énergie au maximum ». L'objectif de cette démarche est ainsi de mettre en œuvre une stratégie de transition énergétique à l'échelle locale.

D'où partons-nous ?

En 2021, les trois Communautés de communes du Sud Ardèche (Pays des Vans en Cévennes, Pays Beaume-Drobie et Gorges de l'Ardèche), ont candidaté conjointement à l'appel à projet "TEPOS" de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), et ont organisé divers ateliers à destination des habitants, des entreprises et des institutions locales. Ces événements contributifs intitulés "Destination TEPOS", ont permis de définir une liste de 26 actions structurant ainsi le projet TEPOS du Sud Ardèche.

Démarrage du TEPOS

Début 2022, les trois Communautés de communes du Sud Ardèche ont été lauréates de l'appel à projet TEPOS de l'Ademe et ont recruté une chargée de mission. Le projet a débuté avec un travail de structuration politique et de pilotage transversal, en organisant le service (un comité restreint et un comité élargi ont été établis).

En juin dernier, le comité élargi a défini les quatre axes de travail structurant le TEPOS, qui sont : 1) Rénovation énergétique des bâtiments (public, privé et accompagnement des professionnels), 2) Développement des énergies renouvelables (solaire et filière bois), 3) Structuration de solutions de mobilité, et enfin, 4) Participation citoyenne, qui se décline de manière transversale dans les trois autres axes cités précédemment.

Des objectifs locaux ambitieux, déclinaison des politiques nationales

Les objectifs de transition énergétique fixés lors des ateliers contributifs "Destination TEPOS", sont alignés avec les objectifs nationaux déclinés sur chaque territoire. En voici quelques exemples : L'axe de travail "rénovation



Fresque du Climat avec l'équipe du comité élargi trimestriel du TEPOS
15 septembre 2022 © CDC du Pays des Vans en Cévennes

énergétique des bâtiments" indique des objectifs tels que : rénover un bâtiment public de niveau BBC par commune ; rénover une centaine de logements privés en BBC/an (Bâtiment Basse Consommation/an) ; accompagner les professionnels du bâtiment pour augmenter l'offre de rénovation globale et performante.

L'axe de développement des énergies renouvelables vise à développer le solaire thermique et photovoltaïque ou encore développer la filière bois.

Concernant la mobilité, l'ambition du Sud Ardèche est de mettre en œuvre des services de mobilité pour les habitants, et notamment de développer les projets de véhicules partagés grâce à l'appel à projet TENMOD (Territoires de Nouvelles Mobilités Durables), en partenariat avec l'ALEC07 (L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat en Ardèche).

Enfin, concernant l'axe de la participation citoyenne, le TEPOS Sud Ardèche est en cours de structuration pour permettre aux habitants de s'impliquer dans la transition énergétique grâce à des dispositifs d'animation citoyenne contributifs.

Contact :

tepos@sudardechetransitions.fr

Initiative « 4 pour 1000 »

L'initiative « 4 pour 1000 » a été élaborée par les chercheurs de l'INRA à la fin du 20^{ème} siècle pour restaurer la fertilité des sols et piéger les gaz à effet de serre. Si nous augmentons de 4 pour 1000, c'est-à-dire de 0,4% la quantité de carbone contenu dans les sols, nous stoppons l'augmentation annuelle de CO₂ dans l'atmosphère, et donc le réchauffement climatique. Le sol s'enrichit alors de carbone et devient plus fertile, plus résilient.

La Communauté de communes et la Chambre d'agriculture de l'Ardèche sont engagées aux côtés de 7 exploitants (viticulteurs, éleveurs, agriculteurs) du Pays Beaume-Drobie pour 3 ans dans cette démarche. Le SICTOBA participe à cette opération et défraie les exploitants agricoles pour récupérer les broyats de végétaux de la plateforme à Rosières. Les broyats sont utilisés soit pour faire du compost, soit pour amender les sols directement. La Chambre d'Agriculture de l'Ardèche assure l'audit, la formation et les conseils auprès des exploitants, et prend en charge l'aspect technique du projet (interprétation des résultats d'analyses notamment).

Contact :

environnement@pays-beaumedrobie.com

Cette initiative est internationale et financée en France par des fonds européens. En 2022, la totalité des analyses de compost et de broyat ont été réalisées. Les analyses de ces résultats permettront d'adapter les amendements nécessaires au sol pour en améliorer la qualité. En attendant l'exploitation de ces résultats, les exploitants ont commencé à épandre des semences pour que les sols puissent continuer à capter le CO₂ en attendant la prochaine saison de culture.

Le projet « 4 pour 1000 » se terminera en octobre 2023 et l'ensemble des résultats sera mis en commun avec le réseaux mondial « 4pour1000.org » afin de permettre à d'autres agriculteurs du monde entier de se lancer à leur tour dans cette démarche indispensable aux générations futures.



Projet Alimentaire inter Territorial

En 2021, la Communauté de communes aux côtés des Communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes et des Gorges de l'Ardèche, a été lauréate de l'appel à Projet Alimentaire inter Territorial (PAiT). Avec de nombreux partenaires territoriaux, consulaires et associatifs, une stratégie a été co-construite et partagée autour d'une assiette alimentaire durable. Son déroulé d'actions continue de se définir tout en se mettant en place progressivement.

En mars 2022, une chargée de mission a été recrutée pour 2 ans afin de mettre en œuvre le programme du PAiT sur l'ensemble des trois territoires. Ce programme intègre plusieurs actions telles que la mobilisation du foncier agricole, le soutien aux filières locales agroalimentaires, l'approvisionnement des cantines en produits locaux, la sensibilisation aux changements des pratiques alimentaires.

En mai, une journée d'étude et de visite d'un lieu test en maraîchage sur la commune de St-Péray ainsi qu'une rencontre avec les élus de la Communauté de communes de Rhône Crussol, pour parler d'installation agricole, a lancé la mobilisation des élus. En juin, a eu lieu à Beaulieu le premier Comité de Pilotage Stratégique largement suivi.

Les liens avec les partenaires et les porteurs de projets sont bien engagés, comme avec le collectif « Pétale 07 » concernant la restauration collective, les jardins familiaux, le gaspillage alimentaire et le compostage. Un stand avec des outils pédagogiques axés sur les pratiques alimentaires et agricoles à base de légumineuses et sur le gaspillage alimentaire en lien avec les dates limites de consommation a

été créé. Il a permis de nombreux échanges avec les habitants à Joyeuse lors du Salon Gourmand le 23 octobre 2022, à Vallon-Pont-d'Arc le 24 novembre 2022, et bientôt au marché des Vans.

Des rencontres ont eu lieu avec des collectifs de citoyens engagés dans ces thématiques et vont se poursuivre. Une réflexion sur la mise en place d'un espace d'expérimentation agricole de type « tiers lieu » sur le territoire du Pays des Vans en Cévennes est engagée. Il doit associer un large panel d'acteurs.

Les actions vont se poursuivre durant cet hiver. Une étude sur la restauration collective est déjà lancée, suivront des journées d'échanges, de visites et de forums. L'alimentation concerne aussi bien les aspects fonciers pour l'installation d'agriculteurs, la diversification agricole pour plus de céréales, légumes et fruits, l'adaptation au changement climatique avec des variétés adaptées ou encore le changement des pratiques alimentaires de tous. L'objectif dans 2 ans est d'avoir mis en place les bases d'une alimentation locale et durable accessible à tous sur lesquelles le territoire peut compter dans l'avenir.

Contact

alimentation@sudardechetransitions.fr

Stand du service PAiT lors du Salon Gourmand de Joyeuse le 23 octobre 2022
© CDC du Pays Beaume-Drobie



AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

L'ancien collège fait peau neuve

À l'ouverture du nouveau collège de la Vallée de la Beaume le 28 février 2022, route de Lablachère, à Joyeuse, la Communauté de communes est devenue propriétaire du bâtiment de l'ancien collège suite à une cession gracieuse du Conseil Départemental de l'Ardèche.

Après des travaux de restructuration, l'ancienne salle de cours de technologie sera occupée en premier lieu par la médiathèque intercommunale transitoire (le déménagement a eu lieu le 20 décembre 2022 et elle sera ouverte fin janvier 2023). Par la suite, le Polinno (Pôle d'innovation des métiers d'art) actuellement à Chandolas, et le centre médico-social, intégreront les locaux en 2024 (les travaux débuteront courant 2023).

Plus tard, les étages seront ensuite aménagés pour les services du siège de la Communauté de communes et de la SPL Cévennes d'Ardèche ainsi que pour des associations.



Travaux d'aménagement d'une voie douce

L'ouverture du nouveau collège à Joyeuse a nécessité la création d'un cheminement sécurisé sur l'ancienne RD104. Pour cela, l'aménagement d'une liaison de type « voie douce » du nouveau collège jusqu'au centre de Joyeuse a été mis en place.

Les travaux ont repris le cheminement piétonnier déjà existant, qui débute au niveau de l'hôtel de l'Europe. 700m de voie sécurisée en surlageur de la voirie existante avec un muret en béton et une glissière en bois ont été construits. L'entrée du nouveau collège a été aménagée et le rond-point de la maison médicale a été supprimé.

Afin d'assurer la réalisation et la bonne coordination de ces travaux d'aménagement de voirie, la commune de Joyeuse a délégué une partie de sa maîtrise d'ouvrage à la Communauté de communes. Il s'agit donc d'une co-maîtrise d'ouvrage avec la commune de Joyeuse qui participe à hauteur de 3%.

Le coût de l'opération étant de 143 830.70€ HT, plusieurs financeurs ont participé : l'État (30%), la Région Auvergne-Rhône-Alpes (30%), le Département de l'Ardèche (20%) et la Communauté de communes (17%).

Ces travaux rejoignent les enjeux actuels de développement du vélo et de la mobilité du quotidien sur un axe structurant.

Et après ?

Une étude technique et financière du tronçon de voie douce entre le collège à Joyeuse et le centre-bourg de Lablachère va être lancée au cours du 1^{er} semestre 2023. Les travaux d'aménagement seront engagés à partir de 2024 si la Communauté de communes peut mobiliser 80% de subvention.



© CDC du Pays Beaume-Drobie





Salle multisports © CDC du Pays Beaume-Drobie



Sport

La Communauté de communes labellisée « Terre de Jeux 2024 »

« Terre de Jeux 2024 » est un label destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales qui souhaitent, quels que soient leur taille et leurs moyens, s'engager dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. La Communauté de communes a décidé d'en faire partie !



Dans ce cadre, la Communauté de communes a déjà commencé à mettre en place des événements et compte en proposer jusqu'à la fin des jeux paralympiques, en septembre 2024 (rencontres sportives, promouvoir la formation et la valorisation des bénévoles du mouvement, soutenir l'éducation par le sport dans les établissements scolaires, etc.). L'objectif est de saisir l'opportunité des Jeux pour mettre davantage de sport dans le quotidien des habitants et des élus, en concevant des événements ouverts à tous.

Pour le moment, la Communauté de communes a organisé des soirées sportives pour les agents de la Communauté et des interventions sportives pour les structures, entre autres, de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire. Les enfants du centre de loisirs intercommunal « Les Farfadets » et les jeunes du Service Jeunesse Itinérant Beaume Drobie sont accueillis pour des cycles de sport à la salle multisports et des interventions baby-gym à la crèche « Mille Pattes » ainsi qu'auprès des assistantes maternelles fréquentant le Relais Petite Enfance sont aussi organisées.

Ce label est soutenu par le partenaire local Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de l'Ardèche

La salle multisports accueille 7 associations !

Le Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie a ouvert une salle multisports à Joyeuse en mars 2022, adossée au nouveau collège et construite en même temps, inaugurée le 16 septembre 2022. En plus de son utilisation lors des cours d'EPS du collège, elle est aussi ouverte aux associations sportives du territoire depuis septembre 2022.

La nouvelle salle multisports intercommunale accueille déjà sept associations sportives : Union Sportive Albenasienne Volley-Ball, Association Basket Les Vans, Entente Handball Ardèche Méridionale, TT Beaume Drobie (Tennis de table), Who'sBad (Badminton), Roc'N'Potes (Escalade) et Sport'N'Co (Baby-gym). Un large éventail d'activités regroupées en un seul lieu qui jusqu'alors n'existait pas sur le territoire !

Depuis l'ouverture de la salle, Matthieu DURAND, éducateur sportif à la Communauté de communes est devenu le gestionnaire de la salle. Il accueille tous les publics (scolaires, associations, agents de la Communauté, etc.), assure l'entretien, gère l'ensemble des activités et le matériel de la salle et fait le lien avec les associations et le collège.

Contact :
sport@pays-beaumedrobie.com

Un salon des associations et des sports réussi !

Le samedi 10 septembre 2022, s'est tenu le 6^{ème} salon des associations et des sports, organisé par la Communauté de communes. En résumé :

- Plus d'une soixantaine d'associations du territoire étaient présentes,
- Plus de 700 personnes se sont déplacées pour rencontrer les associations,
- 10 jeunes ont gagné par tirage au sort des bons « Pass'sports » d'une valeur de 50€ pour s'inscrire à un club de sport du territoire Pays Beaume-Drobie,
- Les jeunes de l'Appart du service Jeunesse itinérant Beaume Drobie ont tenu une buvette toute la journée.

Merci à tous d'être venus si nombreux !



6^{ème} salon des associations et des sports © CDC du Pays Beaume-Drobie





Déchets Ménagers

Le service Déchets Ménagers gère en régie la collecte des ordures ménagères (bacs verts), des recyclables (bacs jaunes) et des cartons bruns (bacs bleus). Il assure l'entretien et le nettoyage des conteneurs et gère également toute la facturation de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Il travaille sur la communication liée à la collecte des déchets et avec le Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères de la Basse Ardèche (SICTOBA) pour le traitement de tous ses déchets.

Contact
environnement@pays-beaumedrobie.com
04 75 89 80 80

LES INFOS DE MONSIEUR DÉCHETS

Le second numéro des « Infos de Monsieur Déchets » a été distribué en décembre 2022. Ce numéro spécial orienté sur le « zéro déchet » apporte des informations claires et concrètes sur les actions à mettre en place à la maison pour réduire la quantité de déchet produite dans votre foyer.

N'hésitez pas à le consulter en mairie, dans les locaux de la Communauté de communes ou en ligne sur notre site dans la rubrique « Développement durable » -> « Déchets ménagers » -> « Communication et prévention »



CHIFFRES CLÉS 2021

Le rapport d'activités 2021 est paru dernièrement, voici quelques chiffres clés :

- Taux de refus des déchets au moment du tri : 17% (dû aux erreurs de tri dans les bacs)
- **Moyennes des déchets produits en kg/habitant/an :**

Chiffres de 2020, tirés du rapport de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour les moyennes nationales, et du rapport d'activité du SICTOBA 2021 pour les moyennes locales.

	En France kg/hab/an	Au Pays Beaume-Drobie kg/hab/an
Déchets ménagers	254	272
Collecte sélective	109	51,81
Verre	22	75
Apport en déchetterie	162	392,75

Le rapport d'activité 2022 vous sera communiqué durant l'année 2023

RAPPEL SUR LA FACTURE

Vous êtes-vous déclaré à la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) ?

Chaque année, des dizaines de contribuables particuliers et professionnels l'oublie et pourtant, en Pays Beaume-Drobie, c'est obligatoire de vous déclarer à la REOM. Vous êtes facturés en fonction du nombre de personnes dans votre foyer, il est donc indispensable de déclarer chaque départ, arrivée ou changement de situation auprès du service Déchets ménagers, sous peine d'amende et de poursuite.

Les formulaires de déclaration sont disponibles en ligne sur le site de Communauté de communes pour vous permettre de déclarer votre foyer, selon votre situation :

www.pays-beaumedrobie.com > « Développement durable » > « Déchets ménagers » > « Formulaire de déclaration »

NOUVEAU !

Mensualisation du paiement de la REOM !

Remplissez et envoyez le formulaire disponible sur notre site pour mensualiser votre paiement à partir de l'année prochaine, en janvier 2024 !

www.pays-beaumedrobie.com > « Développement durable » > « Déchets ménagers » > « Mensualisation REOM »

DES POUBELLES BLEUES POUR LES CARTONS BRUNS !

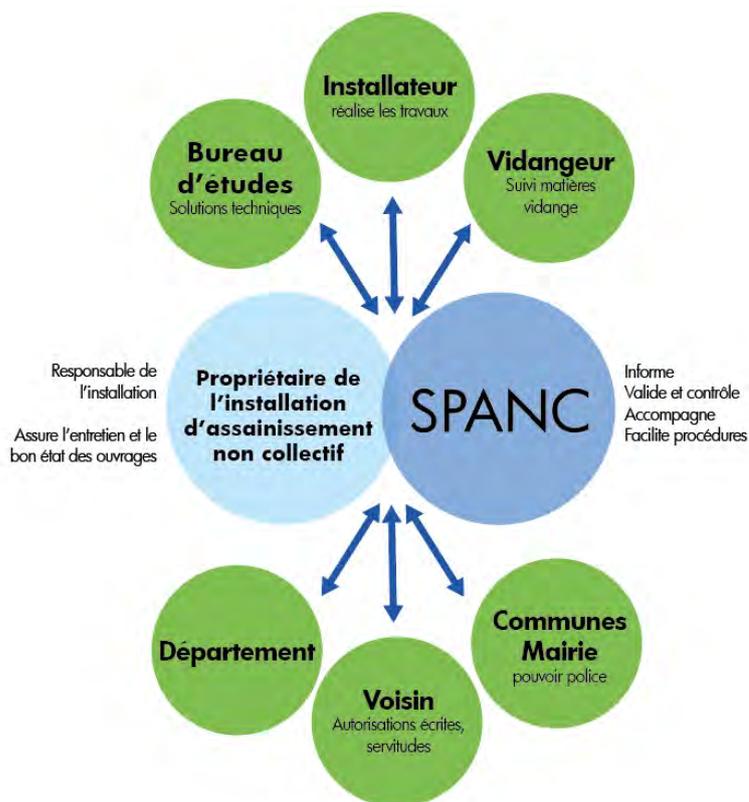
Depuis le 1^{er} janvier 2022, les particuliers peuvent déposer les cartons bruns pliés et propres dans les conteneurs bleus. Ces bacs sont réservés uniquement aux particuliers, les professionnels doivent jeter leurs cartons en déchetterie (gratuit).



© CDC du Pays Beaume-Drobie

SPANC

LE SPANC ET VOUS



LE SPANC, C'EST QUOI ?

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a été mis en place en 2011 sur le territoire du Pays Beaume-Drobie. Le service concerne l'ensemble des habitations non raccordées au « tout à l'égout » et qui disposent d'une fosse septique. L'objectif du SPANC est la réhabilitation des installations non conformes, rejetant des eaux usées directement en milieu naturel (fossé, ruisseaux...). Ces situations peuvent générer des conflits de voisinage, des risques sur les zones de baignade et des problématiques pour nos ressources en eau potable, c'est pourquoi le SPANC est là pour vous aider !

14 communes sont concernées sur le territoire : Beaumont, Dompnac, Joyeuse, Lablachère, Laboule, Loubaresse, Payzac, Planzolles, Rocles, Sablières, St-André-Lachamp, St-Genest-de-Beauzon, Valgorge et St-Melany. Durant l'année 2022, la campagne de contrôles des installations a eu lieu sur les communes de Rocles, St-Mélany et Sablières.

La compétence SPANC pour les communes de Chandolas, Faugères, Ribes, Rosières et Vernon est exercée par le SEBA (Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche). Les démarches pour ces communes sont à voir directement sur le site du SEBA.

Contact :

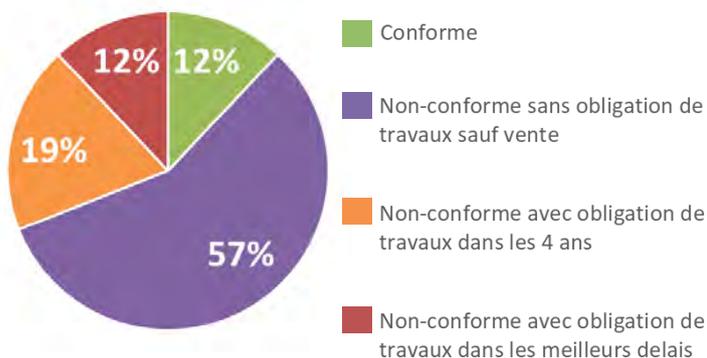
spanc@pays-beaumedrobie.com
04 75 89 80 80



CHIFFRES CLÉS DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

- Estimation du nombre d'installations sur le territoire : 3 207
- Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service (en 2011) : 2 946

Taux de conformité 2021



Nombre de vérifications en 2021

Neuf/Réhabilitation		Vérifications de l'existant		TOTAL
Conception	Réalisation	Visites de bons fonctionnement	Transactions immobilières	
68	48	148	72	336

Tarifs 2022

Prestations	Montants 2021	Montants 2022
Examen préalable de conception installations neuves	275 €	275 €
Vérification exécution travaux	0 €	0 €
Vérification fonctionnement et entretiens des installations existantes (hors transaction immobilière)	132 €	132 €
Vérification du fonctionnement et de l'entretien des installations existantes dans le cadre d'une transaction immobilière	300 €	300 €
Contre-visite	50 €	50 €
Pénalité absence au rendez-vous	50 €	50 €
Pénalité refus contrôle	Majoration 100%	Majoration 100%



Économie et aménagement du territoire

LE POLINNO EN 2022

Le Polinno (Pôle d'Innovation des Métiers d'Art) se déploie à l'échelle de 4 Communautés de communes partenaires et réunit ainsi le Sud-Ardèche et le Nord-Gard : le Pays Beaume-Drobie, qui porte et anime le projet, les Gorges de l'Ardèche, le Pays des Vans en Cévennes et Cèze-Cévennes.

En 2022, Le Polinno est lauréat de deux appels à projets de l'État qui lui confèrent une reconnaissance nationale : "Manufacture de Proximité" et "Micro-Folie".

Le label « Manufacture de proximité »

Ce label vise à soutenir des lieux de fabrication qui animent et apportent des services à une communauté professionnelle. Au nombre de 100 en France, ces manufactures ont pour point commun de donner accès à des machines mutualisées, à des compétences et à un environnement dynamique, propice à la création et au développement de leur activité. Grâce à ce label attribué par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, le Polinno, par son action en faveur de la filière "métiers d'art" bénéficie d'un soutien financier de 269 000€ sur 3 ans pour l'animation et l'équipement du lieu, ainsi que d'un accompagnement adapté à ses problématiques : modèle économique et juridique, partenariats, offre de services, etc.



Inauguration de la Micro-folie © Polinno

La « Micro-Folie »

La « Micro-Folie », quant à elle, est un dispositif du Ministère de la Culture déployé sur le territoire français en partenariat avec La Villette, financé à 80% par le ministère. Son objectif est de favoriser l'accès à la culture et la créativité grâce à un musée "numérique" : un écran géant, des tablettes tactiles, un vidéoprojecteur de grande qualité pour diffuser plus de 3 000 œuvres d'art numérisées en haute définition par l'État. Le Polinno va déployer ce dispositif sur tout son territoire d'intervention de manière itinérante à destination des établissements scolaires, des centres de loisirs, des EHPAD, des musées et lieux culturels, des médiathèques, etc.

La première "Micro-Folie" en Ardèche a été inaugurée le 26 novembre 2022 en présence des élus avec la présentation de la fresque murale réalisée dans le cadre du « Mois de la Créativité », à Lablachère.

Autres missions

Outre ces deux distinctions, le Polinno a poursuivi sa mission de soutien aux métiers d'art par l'accompagnement des professionnels via le Fablab (un atelier qui met à disposition des machines et des outils pour fabriquer à peu près tout ce que l'on veut), la pépinière et des actions expérimentales, mais aussi par la diffusion des savoir-faire auprès du grand public : animations pour scolaires et extra-scolaires, expo-ventes à la boutique, participation à des événements tels que le « Mois de la créativité » en Pays Beaume-Drobie.

Au total, le Polinno a accueilli tous les publics pour 362 séances de travail et de découverte (+17% par rapport à 2021).



Fablab © Polinno



© Polinno



Fresque murale Micro-folie © Polinno

Contact :

contact@polinno.art
Tél : 07 49 78 81 82

En savoir plus : <http://polinno.art/>



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Sur notre territoire, le syndicat **Ardèche Drôme Numérique (ADN)** doit raccorder au total **7 850 lignes à la fibre optique**, sur les **19 communes du territoire pour un financement global de 11,8 M€ dont 2,3 M€ financés par la Communauté de communes.**

Il y a 4 étapes indispensables pour le déploiement de la fibre sur le territoire : les études, les travaux, la commercialisation des réseaux et le raccordement final.

Des travaux lancés

Lablachère, poursuit les travaux de câblage de 1 500 lignes. Les travaux sont réalisés par le groupement d'entreprises Axione / Bouygues Energies et Services. Ils ont permis une ouverture commerciale des services fibre fin 2022. Les travaux ont débuté sur la commune de Joyeuse.

Des études en cours

Les études se poursuivent sur les communes de Faugères, Payzac, Planzolles, Rosières, Saint-Genest-de-Beauzon et les études se terminent à Ribes et Saint-André-Lachamp. Une fois ces études validées par ADN, les travaux pourront démarrer. Sur ces secteurs, l'ouverture commerciale des services interviendra en prévision d'ici le 3^{ème} trimestre 2023.

Pour connaître l'avancement du déploiement :



<https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite>

ZONES D'ACTIVITÉS

Zone du Barrot (Rosières) : Commercialisation

La zone d'activités du Barrot est aujourd'hui quasiment remplie. Une dernière parcelle de 4000m² est en cours de vente, au-dessus de l'entreprise Gédimat. Deux parcelles ont été vendues au cours de l'année 2022 à l'entreprise Façade AZ. L'une de ces parcelles est localisée entre le bâtiment RDN et l'entreprise Manu Construction. La seconde se situe en face du garage Mazoyer, il s'agit d'une parcelle portant un bâtiment de 100m².

Zone du Varlet (Lablachère) : Les études pour une future extension

Sur la zone d'activités du Varlet, les études préparatoires à l'aménagement d'une dizaine de lots supplémentaires se poursuivent. Un dossier de déclaration Loi sur l'Eau, au titre du code de l'Environnement va être déposé en Préfecture. Ce dossier de déclaration est obligatoire, car la partie du bassin naturel dont les écoulements (rejet d'eaux pluviales) sont interceptés par le projet est supérieur à 1 ha.

Une évaluation environnementale est également en cours. La zone se situe dans le périmètre Natura 2000 « Bois de Paiolive, Basse vallée du Chassezac ». L'assiette du projet qui comprend à la fois la zone d'activités déjà existante et la zone de sa future extension dépasse les 10 ha ce qui rend obligatoire une étude d'impact. L'étude va porter sur les incidences du projet sur l'environnement et les mesures à prendre pour en réduire les effets. Les travaux commenceront fin 2023 pour des premières ventes au premier trimestre 2024.

Contact :

developpement@pays-beaumedrobie.com



Zone d'activités du Varlet © CDC du Pays Beaume-Drobie

AIDE AUX COMMERCANTS ET AUX ARTISANS

Le dispositif d'aide économique directe mis en place par la Communauté de communes, de février 2019 au 31 décembre 2022, a permis d'apporter un soutien financier, au côté de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, auprès des entreprises locales dans la réalisation de leurs projets d'installation, de modernisation et de développement de leur point de vente commercial et artisanal. Cette subvention communautaire à l'investissement a eu pour objectif de contribuer au maintien et au développement des activités de proximité et des emplois dans les communes du territoire. Au regard des objectifs et des résultats atteints, les élus ont décidé en conseil communautaire, le 2 novembre 2022, de reconduire ce dispositif d'aide et de signer, pour cela, la nouvelle convention avec le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes qui fixe le cadre de l'intervention économique de la collectivité et lui permet d'octroyer des aides financières (directes et indirectes).

Pour rappel, en 2021, 7 entreprises ont perçu une subvention de la Communauté de communes. En 2022, il s'agit de 3 entreprises : la SARL CARRES II, charcuterie, à Saint-Genest-de-Beauzon, L'ECRIN A THINE, bijouterie, à Joyeuse et LE COMPTOIR DE PAYZAC, restaurant-bar-épicerie, à Payzac. Le soutien financier de la Communauté de communes permet de lever un co-financement régional, ce qui est, lorsque ces deux sources de financements sont mobilisées, un réel coup de pouce pour le porteur de projet.



Le Comptoir de Payzac
© Ph.Fournier-ADT07



Charcuterie SARL CARRES - St-Genest-de-Beauzon
© CDC du Pays Beaume-Drobie

En savoir plus :

<https://www.pays-beaumedrobie.com/economie/terrains-et-locaux-disponibles/>

Contact :

economie@pays-beaumedrobie.com



Randonnée

La Communauté de communes entretient et balise près de 550 km de sentiers de randonnée en concertation avec les communes et les associations. La diversité du territoire offre de nombreuses possibilités de randonnées que l'on peut retrouver sur le topoguide disponible à l'Office de Tourisme Cévennes d'Ardèche, ou en ligne sur le portail : <https://rando.cevennes-ardeche.com/>.

FAITS MARQUANTS EN 2022

En mai 2022, l'inauguration des parcours permanents de trail a permis de réunir élus, associations et pratiquants pour fêter ce travail mené conjointement. 10 circuits permanents ont été créés sur le territoire pour tout niveau de pratique au départ de Joyeuse, Ribes, St-André-Lachamp et Valgorge. La Communauté de communes se félicite de cette collaboration avec les trois associations du territoire.

Courant juillet 2022, l'association « Les Drailles » et la commune de Valgorge ont organisé une randonnée autour du patrimoine et de l'agriculture de la vallée. Un vrai moment d'échange qui s'est poursuivi autour d'un repas préparé dans le four du hameau du Chalas.



© Laura Laveau



Fête de la Randonnée 2022 à Payzac - Stands Déchets Ménagers et Biodiversité - 23 mai 2022 © Laura Laveau

LA FÊTE DE LA RANDONNÉE

2022 aura été l'année de relance de la fête de la randonnée, en effet la 10^{ème} édition annulée deux années de suite (à cause de la crise sanitaire), s'est déroulée le 23 mai à Payzac sur le thème de l'eau et du patrimoine. La fête a réuni près de 200 personnes dont 80 randonneurs. De multiples stands ont été tenus par des partenaires : Jeux en bois, Bibliothèque, EPTB (Établissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche), ENS (Espaces Naturels Sensibles), Déchets, Handicap évasion, Sylvothérapie, Office de Tourisme, ainsi qu'un marché de producteurs.

PRÉVU EN 2023

L'attribution de la subvention « Plan Avenir Montagnes » (Massif central) durant l'année 2022, permettra au service Randonnée de travailler sur les objectifs d'amélioration de l'infrastructure des sentiers et du développement du VTT en lien avec le schéma des randonnées voté en 2020. Des actions de renouvellement de signalétique, de panneaux « porte d'entrée randonnée » et la création d'une offre autour du VTT seront donc programmées lors les deux prochaines années.

Événements 2023 :

- Trail Beaume Drobie – 18 juin 2023 à Valgorge
- Trail nocturne des Flaüts – 28 janvier 2023 à Ribes
- Trail des Dolmens – 9 juillet 2023 à Joyeuse
- Fête de la Randonnée – mai 2023 à Dompnac

Contact :

randonnee@pays-beaumedrobie.com

Biodiversité

Consciente des enjeux de la biodiversité et les services écosystémiques assurés par les milieux naturels, la Communauté de communes assure depuis deux ans la gestion du site Natura 2000 et Espace Naturel Sensible (ENS) « Les Vallées de la Beaume et de la Drobie ». Son objectif est de concilier les activités humaines du territoire avec la préservation de la biodiversité, en mettant en œuvre des actions de sensibilisation, de suivi et de gestion.

Contact :

biodiversite@pays-beaumedrobie.com

L'ÉTÉ AVEC LES ÉCOGARDES

Comme chaque été, les écocardes étaient présents sur les bords de la Beaume et de la Drobie lors de la saison 2022. Grâce au partenariat avec l'AAPPMA (Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) de Joyeuse, qui a mis à disposition 5 personnes, une forte présence des écocardes a été assurée, permettant la sensibilisation d'une grande partie des visiteurs de nos rivières.

La mission des écocardes est avant tout de sensibiliser le public à la richesse du patrimoine naturel, à la fragilité des milieux due à la fréquentation, à la ressource en eau et d'encourager les gens à adopter un comportement écoresponsable. Ils vont quotidiennement à la rencontre du public au bord de l'eau et une fois par semaine ils proposent une animation nature grand public. De plus, ils suivent la fréquentation touristique par des comptages, assurent une veille écologique et recensent les éventuelles pollutions et nuisances (petits barrages, feux, déchets, camping sauvage, etc.). Ils font également le nettoyage de certaines plages et sites touristiques. Merci à eux de préserver notre beau patrimoine naturel !

© CDC du Pays Beaume-Drobie



ÉTUDE DES ÉCREVISSSES

L'écrevisse à pieds blancs, est une espèce autochtone de notre territoire et protégée par la loi. Sensible aux variations de débit et de température, elle supporte très mal les pollutions et représente un indicateur de qualité d'eau. Depuis les années 1990 cette espèce est confrontée à de multiples menaces, dont la présence des écrevisses américaines, porteuses saines de la « peste des écrevisses ».

Lors d'un suivi des populations d'écrevisses en 2022, la présence de deux espèces américaines et envahissantes, l'écrevisse de Californie et l'écrevisse de Louisiane, a été confirmée dans l'Auzon, affluent de la Beaume. La colonisation semblant se faire de l'amont, indique une introduction volontaire par l'humain. Cela suscite des fortes inquiétudes quant à la préservation de l'écrevisse autochtone sur le bassin de la Beaume. La frontière rétrécissante avec les espèces américaines menace sa survie sur le bassin de la Beaume.



© J. Rochette

RÉVISION DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

Le Département a mené en 2022 un travail ambitieux de révision de son schéma des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Le partage d'idées et la transversalité avec l'ensemble des acteurs concernés a été au cœur de la démarche afin de définir une stratégie concertée de la préservation des patrimoines naturels ainsi que l'accueil maîtrisé du public.

En Pays Beaume-Drobie, plusieurs communes se sont saisies de cette démarche pour intégrer des zones à enjeux dans le périmètre ENS. L'objectif étant de pouvoir accéder aux moyens de la politique ENS (outils fonciers/financiers) pour mieux préserver leurs patrimoines naturels. A savoir que le classement en ENS n'ajoute pas de contrainte sur l'utilisation des propriétaires de leurs terrains.

Culture

Mois de la créativité 2022 - 4^{ème} Temps Fort à Lablachère © CDC du Pays Beaume-Drobie

CONFÉRENCES D'AUTOMNE

Le rendez-vous annuel « Les conférences d'automne », organisé par le service Culture a eu lieu de fin novembre à mi-décembre. Le thème de cette année était « Les rapports entre science et société en question ».

Deux conférences (une troisième ayant été annulée), animées par d'éminents spécialistes, nous ont amenées à nous questionner : Que nous apprend vraiment la Science ? D'où vient l'invention du mythe de la Terre plate ? Complots, rumeurs et autres fake news, la vérité est-elle ailleurs ? En plus de ces conférences, des projections de films, des interventions pour les jeunes, des débats et échanges ont eu lieu.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

MOIS DE LA CRÉATIVITÉ

Depuis plusieurs années, les services Culture et Enfance Jeunesse de la Communauté de communes ainsi que l'association L'îlot Z'enfants s'associent pour organiser le « Mois de la Créativité ». Cette année, l'édition nommée « Eurêka » mettait à l'honneur la Culture scientifique et technique.

Cet évènement s'est déroulé de mi-octobre à mi-novembre comme chaque année depuis 11 ans. Ce mois d'événements a associé ateliers ouverts au public, ateliers scolaires et dans les structures enfance-jeunesse ainsi que des spectacles et des espaces de rencontres avec les artistes, le tout dans un esprit festif et décalé. « Quatre temps forts » ont eu lieu chacun dans un village du territoire (Laboule, Dompnac, Vernon et Lablachère) avec une riche programmation comprenant la Caravabar, sa terrasse et ses délicieux gâteaux, proposé par des bénévoles de L'îlot Z'enfants, un atelier sérigraphie, un planétarium mobile, un Fablab, des écoutes d'enregistrement du Polinno et de l'îlot Z'enfants sur le thème « Les questions », de la réalité augmentée, un musée numérique, un atelier d'expérience ainsi que la tente Zen proposée par les bénévoles de L'îlot Z'enfants, et des professionnels du Relais Petite Enfance, des crèches et des centres de loisirs !

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Toute l'actualité du Mois de la Création sur Facebook :
@moisdelacreativiteenpaysbeaumedrobie

Mois de la créativité - Temps Fort à Dompnac
© Marie Eil

DÉMÉNAGEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

La médiathèque intercommunale du Pays Beaume-Drobie à Joyeuse a déménagé pendant les fêtes de fin d'année. Hébergée jusqu'à décembre 2022 dans des locaux appartenant à la mairie et que cette dernière a vendu, la médiathèque sera, à compter de fin janvier 2023, installée dans l'enceinte de l'ancien collège de Joyeuse (voir p. 10).

Ce sera encore une implantation provisoire mais qui permettra au service de fonctionner jusqu'à l'aménagement de la médiathèque définitive.

LIVRES DYS ET SENIORS

Le service Lecture publique de la Communauté de communes a créé un fonds de livres destiné aux enfants porteurs de troubles DYS et un autre fonds à destination des séniors.

Aidé financièrement par le Centre national du livre pour la composition du fonds documentaire à destination des enfants dyslexiques de plus de 200 livres, le choix s'est porté sur des livres adaptés dit « faciles à lire et à comprendre » ou encore des livres « syllabés » et avec une mise en page spécifique. Une formation spécifique aura lieu au printemps 2023 à destination des bibliothécaires et des bénévoles pour mieux accueillir ces enfants. De plus, une large sélection de beaux livres à destination des séniors est également disponibles !

L'ensemble de ces documents est disponible dans les treize médiathèques et bibliothèques intercommunales du territoire.

ARDÈCHE, TERRE DE DOLMENS

Pour l'année 2022, « Ardèche, Terre de Dolmens » a proposé un programme de découverte du territoire à travers des visites guidées et des conférences d'avril à novembre 2022 sur le territoire !



© Ardèche, Terre de Dolmens

Mémoire de pierres et histoires d'arbres, Des chemins outre feu et glace, Massif du Tanargue : un patrimoine archéologique insoupçonné, Influences méditerranéennes sur les sociétés néolithiques ardéchoises, Atelier de découverte des pollens, etc. autant de thèmes passionnants qui ont attiré les habitants du Sud Ardèche !

Contact : culture@pays-beaumedrobie.com

Page Facebook Culture
[@service.culturel.pays.beaumedrobie](https://service.culturel.pays.beaumedrobie)

Réseau des bibliothèques en
Pays Beaume-Drobie :
<https://bibliotheques.pays-beaumedrobie.com/>

Tourisme

L'OFFICE DE TOURISME CÉVENNES D'ARDÈCHE

Un nouveau cap se dessine pour l'Office de Tourisme après 5 ans de montée en puissance de l'outil de promotion de la destination : un bilan positif pour le travail accompli !

Chiffres clés saison 2022

- Plus de 50 000 visiteurs à l'office au 30 septembre à Joyeuse et aux Vans
- 3 000 accueils à distance (téléphone, mail, courrier)
- 1 800 prestations culturelles ou sportives vendues
- 1 300 topo et fiches topo rando vendus
- Top des demandes : Infos pratiques, agenda, balades et randonnées, activités sportives et VTT, sites touristiques et marché, hébergements (par téléphone et mail)
- 2 300 connexions sur les bornes 24h/24
- 160 000 utilisateurs sur le site internet (+21 %)
- 443 000 pages vues (77% via smartphone)
- 50 000 pages vues sur le portail rando : « www.rando.cevennes-ardeche.com »
- 60 articles de blog et actualités
- 10 éditions différentes publiées (guide pratique, cartes...)
- 15% de clientèle étrangère
- 20% de clientèle locale
- Top des régions : Auvergne Rhône Alpes, Ile de France, Bretagne, Occitanie, PACA

L'Office de Tourisme au service des habitants

Billetteries de spectacles, visites guidées, sites touristiques, permis de pêche, location de cours de tennis, programme du cinéma, informations sur les transports, idées de randonnée, information sur la qualité des eaux de rivières, les associations ou encore les manifestations, nous vous proposons toutes sortes d'informations pratiques, touristiques, culturelles !

Un agenda des Cévennes d'Ardèche rien que pour vous !

Recevez chaque semaine l'agenda des manifestations directement sur votre boîte mail (sur simple demande), en libre téléchargement dans la rubrique « Agenda » du site internet ou disponible en version papier dans les bureaux d'accueil.

Vous organisez un événement ouvert au grand public ? Pensez à le faire apparaître sur l'agenda de l'Office de Tourisme en envoyant le programme sur agenda@cevennes-ardeche.com !

**Office de tourisme
Cévennes d'Ardèche**
à Joyeuse et aux Vans
04 75 37 24 48
contact@cevennes-ardeche.com
www.cevennes-ardeche.com



Le territoire Cévennes d'Ardèche est lauréat de l'AMI « Territoire Région Pleine Nature »

Le 14 novembre 2022 à l'occasion des Sommets du Tourisme à Lyon, la SPL Cévennes d'Ardèche et les Communautés de communes du Pays Beaume-Drobie et du Pays des Vans en Cévennes ont été lauréates de l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) « Territoire Région Pleine Nature » de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cet AMI a pour objectif d'accompagner les destinations touristiques reconnues pour leur engagement sur les sports nature. Cette collaboration permettra au territoire de structurer son offre en matière de sport nature et d'augmenter sa valeur qualitative. Les projets subventionnés pourront être portés par des institutions publiques, privées ou associatives. Des sentiers d'interprétation, des zones de bivouacs, la structuration de l'offre vélo, des aménagements de sites (accueil, repos, baignade, etc.) ou encore des outils de communication ont été inscrits dans ce cadre.



© Castanea - R. Pellet

CASTANEA

Espace découverte de la châtaigne d'Ardèche

2022, une belle saison pour Castanea...

La fréquentation estivale du site a connu une belle augmentation de 11% par rapport à 2021 et dépasse même de 4% les chiffres de 2019, soit avant la crise sanitaire.

Les animations de l'été : dégustations, visites commentées ou encore les rencontres avec un castanéiculteur participent à la satisfaction des visiteurs mais aussi à présenter une image vivante de la filière châtaigne sur notre territoire.

De plus, Castanea fut l'invité du Château de Vogüe au cours d'une soirée, le 10 août dernier « Châtaignes au Château ». Au programme : jeux, quizz et apéro gourmand autour de la châtaigne ainsi que des animations prévues par l'équipe du château. Cette soirée s'est déroulée dans les jardins du château et a connu un beau succès auprès des participants. A renouveler !

L'automne 2022 a marqué le retour du public groupe, plutôt senior, à Castanea. La visite guidée du site accompagnée d'une dégustation correspond bien aux attentes de ce public. Visiteurs toujours très satisfaits, aussi, de leurs achats à la boutique 100% châtaigne !

A venir en 2023...

- Renouveau de l'offre pour le jeune public et notamment les scolaires. Mais aussi pour le public famille, avec la création de nouveaux livrets de jeu pour la visite ludique.
- De nouvelles animations pour le grand public
- Une visite encadrée en extérieur « sous les châtaigniers » !

Castanea
Parvis de l'église 07260 JOYEUSE
04 75 39 90 66
contact@castanea-ardeche.com
www.castanea-ardeche.com
Boutique en ligne :
<https://boutique.cevennes-ardeche.com>



Enfance, Jeunesse et Parentalité

La Communauté de communes intervient en matière d'enfance et de jeunesse depuis la petite enfance jusqu'à l'adolescence. À ce titre, elle gère la crèche « Mille Pattes » à Rosières, un Relais Petite Enfance et le centre de loisirs « Les Farfadets » à Lablachère, à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (MEJ). Cette dernière constitue également un lieu ressource unique où les associations et acteurs professionnels de ce secteur assurent des permanences au service des familles. La Communauté de communes a délégué la gestion de la crèche « Les Marmailoux », du Centre de loisirs et du Service Jeunesse Itinérant au Centre Socioculturel « Le Ricochet » à Valgorge, ainsi que le Lieu d'Accueil Enfants Parents à l'association « L'îlot Z'enfants » basé à la MEJ, avec laquelle elle travaille de concert sur de nombreux projets.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) des Cévennes d'Ardèche couvre les communes du Pays Beaume-Drobie et du Pays des Vans en Cévennes. Le RPE permet un accompagnement de proximité des professionnels de la Petite Enfance (soutien administratif, formations, ateliers d'éveil). Il est aussi au service des parents employeurs ou pour la demande d'un accueil par le biais du Guichet Unique en crèche sur Rosières, les Vans et Valgorge.

- 25 assistantes maternelles dont 3 Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) en Pays Beaume-Drobie.
- 39 assistants maternels dont 4 MAM en Pays des Vans en Cévennes.
- Les commissions d'attribution de places en 2022 ont permis d'accueillir 65 enfants sur les commissions de Mars, Juin et Septembre.



© Relais Petite Enfance

Durant l'année 2022, les enfants ont bénéficié d'intervenants pour l'éveil musical, le cirque sous un chapiteau, la motricité, les contes et comptines, l'éveil des sens dans la nature.

Les assistants maternels et les parents ont également été conviés à des conférences sur l'application de la nouvelle convention collective entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022, « La diversification alimentaire menée par l'enfant » et « De l'enfant à l'ado, mais que fait son cerveau ? ».

Au cours de l'année, les assistants maternels ont pu également participer à une journée sur « Le jeu libre de l'enfant », au cycle « Les écrans si on en parlait » et à la journée départementale des assistants maternels afin de valoriser l'accueil individuel ainsi qu'une soirée autour de la Charte d'Accueil du Jeune Enfant.

Contacts :

Maison de l'enfance et de la Jeunesse à Lablachère
secretariat.enfance@pays-beaumedrobie.com - 04.75.39.01.82

Centre de loisirs « Les Farfadets » :
farfadets@pays-beaumedrobie.com
04.75.36.29.58 - 06.43.09.21.21

Crèche « Mille Pattes » à Rosières
millepattes@pays-beaumedrobie.com - 04.75.89.80.81

Crèche « Les Marmailoux » à Valgorge
csripe@sfr.fr - 04.75.88.96.16

Relais Petite Enfance
06.70.68.05.07 - ram@pays-beaumedrobie.com



Suivez-nous sur Facebook :
Maison de l'Enfance et de la Jeunesse
du Pays Beaume-Drobie

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Jeudi 17 novembre 2022, à la salle polyvalente de Chandolas, Christophe DEFFREIX, Président de la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie et Joël FOURNIER, Président de la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes ont signé leur Convention Territoriale Globale (CTG) avec René SERRES-CHAMARY, Président de la Caisse d'allocations familiales (Caf) de l'Ardèche.

La Convention Territoriale Globale (CTG), qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse, est un document qui engage chacune des deux Communautés de communes du Pays Beaume-Drobie et du Pays des Vans en Cévennes avec la Caf de 2022 à 2026. À la différence du Contrat Enfance Jeunesse, le champ d'intervention de la CTG est plus large que les seuls services Enfance et Jeunesse puisqu'elle aborde également : la parentalité, l'animation de la vie sociale, le logement et le cadre de vie, la précarité, l'inclusion numérique, le handicap ainsi que l'accès au droit, au sport et à la culture.

Les objectifs et les actions à mettre en place inscrits dans les CTG des Communautés de communes ont été déterminés lors d'une série d'ateliers qui ont eu lieu entre mars et avril 2022, réunissant 90 personnes (partenaires, élus et agents des services concernés). De par les similitudes entre les deux territoires, le nombre de partenaires communs et les habitudes de travail partagé, les deux Communautés de communes ont choisi de conduire en collaboration ces ateliers afin que les CTG soient les plus pertinentes, complètes et efficaces possibles.



Présidents, élus et agents des CDC et de la Caf
© CDC Pays Beaume-Drobie



Séjour du 18 au 22 juillet



À Chandolas le 22 juillet

Photos © CDC du Pays Beaume-Drobie



Retour en images de l'année 2022 !

Le Centre de loisirs « Les Farfadets » est ouvert chaque mercredi et pendant les vacances scolaires (sauf les vacances de Noël) et propose de nombreuses activités !



Sortie à l'écurie le 2 août

Séjour Patrimoine du 26 au 28 avril



Séjour à Montselgues sur 20 au 22 avril



La future crèche à Valgorge

Le 29 novembre 2022, s'est tenue la réunion de lancement du chantier orchestrée par Pascale GUILLET de Tam-Tam Architecture, avec l'ensemble des entreprises et des bureaux d'études retenus pour les travaux. Les travaux vont démarrer en janvier pour une durée d'un an. La nouvelle crèche ouvrira ses portes en janvier 2024 et pourra accueillir jusqu'à 16 enfants dans des locaux spacieux, colorés et adaptés aux tout-petits.



Réunion de lancement de chantier - 29 novembre 2022 © CDC du Pays Beaume-Drobie



Projection 3D de la future crèche de Valgorge © Tam-Tam Architecture

Les actions collectives familles

au centre socio-culturel Le Ricochet

Dans le cadre d'un cycle de conférences sur la thématique « La Parentalité en dialogues : mettre des mots sur les maux », le 9 novembre 2022 à Valgorge a eu lieu une table ronde animée par Caroline DELAYGUE et Gilles PIERRE, médecins pédiatre, association PeD-A (Pédiatrie en Drôme Ardèche) sur le thème « L'accompagnement émotionnel de l'enfant ».

Basée sur les neurosciences et la connaissance des étapes du développement de l'enfant, cette intervention a eu à cœur de dédramatiser les manques de compréhension, les sidérations parfois vécues, éviter les réponses maladroitement et rassurer le parent quant à sa capacité d'accompagner l'enfant dans son développement affectif.

Objectif atteint, les parents présents sont repartis rassurés et soulagés suite à leurs échanges avec les pédiatres.

Conférence « La Parentalité en dialogues : mettre des mots sur les maux » © CDC du Pays Beaume-Drobie



INFORMATIONS

Services à la population

CENTRE SOCIO-CULTUREL « LE RICOCHET »

« Le Ricochet » accueille tous les habitants, propose des activités, des services, accompagne des projets collectifs et soutient les associations. Il met en œuvre un projet de développement social local porté par les habitants et appuyés par des professionnels. Agréée par la CAF, l'association se mobilise pour l'animation de la vie sociale sur le territoire.

Accueil : 311 rue du Villard, 07110 Valgorge
04.75.88.97.31 - accueil.lericochet@gmail.com
- Crèche Les Marmailoux : 04 75 88 96 16 - creche.lericochet@gmail.com
- Centre de loisirs : 06 16 06 44 36 - enfance.lericochet@gmail.com
- Service familles/seniors : 06 14 03 76 20 - familles.lericochet@gmail.com

Pour suivre toute l'actualité :

- <https://csri.centres-sociaux.fr/>
- <https://www.facebook.com/csri.lericochet.5/>

Service Jeunesse itinérant Beaume Drobie

Projet Webradio du service jeunesse : En partenariat avec Allo la planète, les jeunes du territoire découvrent les techniques radios : matériel, prise de son, interviews, montage. Retrouvez les vidéos sur la chaîne Youtube du Service Jeunesse Itinérant Beaume Drobie !

Service jeunesse itinérant, L'Appart' à Joyeuse :

jeunebeumedrobie@gmail.com
06 13 09 05 58

ASSOCIATION L'ÎLOT Z'ENFANTS

L'association L'îlot Z'Enfants propose de nombreux temps de rencontres et d'échanges pour les familles avec leurs enfants.

Depuis la rentrée de septembre « Le café des familles » est ouvert également pendant les vacances scolaires !

TOUS LES SAMEDIS de 15h à 18h de début octobre à fin mai (hors vacances de Noël) à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse à Lablachère – ENTREE LIBRE ET GRATUITE

« Le café des familles » est un café associatif où la rencontre, l'échange, la détente et la convivialité sont proposés pour petits et grands ! Vous y trouverez différents espaces de jeux, de lecture, de détente adaptés à tous les âges. Mais aussi de délicieux gâteaux, des boissons chaudes et fraîches ! Depuis février 2022, l'équipe vous propose de nouvelles ambiances avec des thèmes inédits !

Service de prêt de jeux :
Il y a plus de 130 jeux en stock !



© L'îlot Z'enfants

AMESUD

L'association AMESUD travaille pour favoriser la création et le maintien d'activités en milieu rural. Elle met en œuvre un éventail de moyens à la disposition de ceux qui souhaitent « vivre et travailler en Sud Ardèche ». Que vous soyez créateur d'entreprise, porteur de projet, en recherche d'emploi, bénévole associatif, habitant, jeune, retraité... vous trouverez forcément des conseils et un interlocuteur à AMESUD !

Pour suivre toute l'actualité :
Rendez-vous sur leur page Facebook :
et sur leur site : www.amesud.fr

Coordonnées :

1 place de la Gare 07260, Joyeuse
04.75.89.21.51
info@amesud.fr



@assoamesud

FRANCE SERVICES

Le Pays Beaume-Drobie dispose de deux France services : l'une à Valgorge dans les locaux du Centre Socioculturel Le Ricochet et l'autre à Joyeuse dans les locaux d'AMESUD.

France services vous permet :

- D'être accueilli(e) par un agent.
- D'être informé(e) et d'effectuer des démarches administratives relevant des institutions (CPAM, CAF, MSA, Pôle Emploi, Département, Caisses de retraite...).
- D'être aidé(e) dans la constitution d'un dossier
- D'accéder à un ordinateur connecté à internet (en autonomie ou accompagné).
- D'être orienté(e) vers les organismes spécifiques.

De plus, le Conseiller Numérique de Joyeuse propose des permanences numériques, ateliers d'apprentissage (jusqu'en mars 2023). Durant l'année 2022, les France services ont participé à plusieurs événements comme « La caravane des Droits » afin de faire connaître le service aux habitants.

Pour prendre rendez-vous :

04 75 35 98 00 (Joyeuse)
04 75 88 97 31 (Valgorge)

Pour suivre toute l'actualité, rendez-vous sur la page Facebook : @FranceServicesBeaumeDrobie



INFO JEUNES

MÉTIER/ORIENTATION
OB/EMPLOI
SANTÉ/PRÉVENTION
LOGEMENT
CULTURE/LOISIRS
MOBILITÉ
INTERNATIONALE

JOYEUSE Service jeunesse itinérant
5, Place de la Grand Font
Mercredi : 13h30 à 17h

Information Jeunesse Ardèche Méridionale

POUR PLUS D'INFOS CONTACTEZ

06 48 22 59 22 | pji@miam.fr OU CONNECTEZ-VOUS | [Facebook](https://www.facebook.com/InfoJeunesArdèche) | [Instagram](https://www.instagram.com/InfoJeunesArdèche) | Isabelle Pdn Pij

DEVIENS ANIMATEUR, PASSE TON BAFA

AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
PAYS BEAUME-DROBIE

Tu as entre
17 et 25 ans
et tu habites
sur le territoire



Inscrivez-vous avant le
vendredi 10 février 2023

450 € d'aide
BAFA complet
6 places

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES :
04 75 36 29 58 - FARFADETS@PAYS-BEAUMEDROBIE.COM



EN CÉVENNES D'ARDECHE
Communauté de communes du Pays-Beaume-Drobie
Montée de la Chastelanne - 07260 Joyeuse



INFORMATIONS

PASSEZ VOTRE BAFA !

Vous avez entre 17 et 25 ans, vous êtes intéressé par l'animation et vous habitez en Pays Beaume-Drobie ?
Vous pouvez bénéficier d'une aide de 450€ et d'un accompagnement pour passer le BAFA !

Attention, il n'y a que 6 places disponibles, inscription souhaitée avant le **vendredi 10 février 2023**.

Pour plus d'infos, contactez le centre de loisirs « Les Farfadets »
04 75 36 29 58 - farfadets@pays-beaumedrobie.com

LOUEZ UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE !



© AMC7

Renseignements et inscription auprès de l'accueil de la Communauté de communes :
Uniquement les matins, du lundi au vendredi
ou par téléphone au 04 75 89 80 80

La Communauté de communes, propose des locations longues durées de Vélo à Assistance Electrique.

Les durées proposées sont : 1 mois au tarif de 60€ (renouvelable 1 fois), 2 mois pour 100€ (renouvelable 1 fois) et 4 mois pour 180€ (non renouvelable).

À savoir : une personne par foyer uniquement peut louer 1 fois un vélo.

POINT SUR L'URBANISME

Qui fait quoi ?

Communes COMPÉTENCE DROIT DU SOL
Instruction des autorisations du droit des sols (ADS) - Permis, déclaration préalable, CU... - Renseignements sur document d'urbanisme actuellement opposable - Demande d'information, de plans...
CDC du Pays Beaume-Drobie COMPÉTENCE DOCUMENT URBANISME
Élaboration et suivi du PLUi - Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) - Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) - Droit de Préemption Urbain

Le PLUi (Plan Local Urbanisme Intercommunal) est mis en œuvre sur le territoire depuis le 19 janvier 2020. La répartition des compétences (droit du sol et Urbanisme) entre les communes et la Communauté de communes est la suivante :

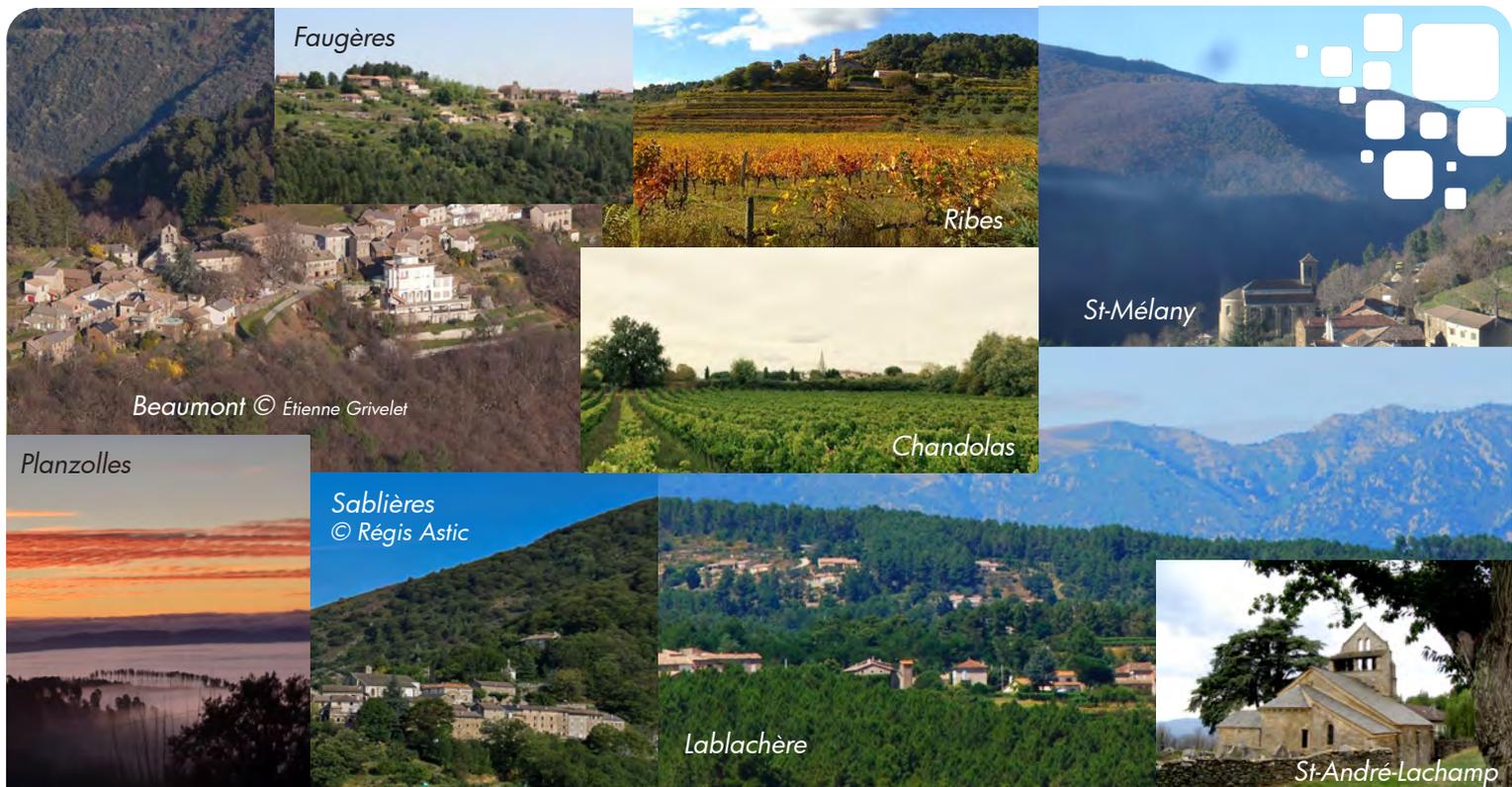
Vous pouvez consulter l'ensemble des pièces du PLUi sur notre site : <http://www.pays-beaumedrobie.com>
Rubrique « Urbanisme »

ou sur le Géoportail de l'urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr



Votre demande porte sur l'application du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable ou certificat d'urbanisme...) ? Joindre directement la commune concernée ou la Direction Départementale des Territoires (DDT) à Aubenas - 04.75.35.87.40.

La Communauté de communes ne dispose pas de la compétence « Autorisation du Droit des Sols » mais uniquement de la compétence « Document d'urbanisme » pour l'élaboration, la modification et la révision du PLUi.



Suivez toute l'actualité de la Communauté de communes
sur la page Facebook
@PaysBeaumeDrobie



ou sur le site
www.pays-beaumedrobie.com

